



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aides et prêts : Morbihan

Question écrite n° 13300

Texte de la question

M Loïc Bouvard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les difficultés rencontrées par de nombreux jeunes agriculteurs du Morbihan spécialisés dans des productions hors sol pour obtenir les aides à l'installation prévues par le décret n° 88-176 du 23 février 1988. Une telle politique, si elle était poursuivie, aurait des conséquences catastrophiques sur le développement agro-économique de ce département. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre, afin que les conditions d'octroi des aides à l'installation rendues déjà très contraignantes depuis février 1988 ne soient pas appliquées d'une manière encore plus restrictive sur le plan local.

Données clés

Auteur : [M. Bouvard Loïc](#)

Circonscription : - UDC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13300

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et développement rural

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 1989, page 2294